



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cahier d'observations de la Cour des Comptes :

« Sans ces chiffres, le Parlement comme la Cour des Comptes n'est plus à même de remplir son rôle de contrôle du Gouvernement ! »

Mardi 15 décembre 2009

Dans son 21^{ème} cahier d'observations, la Cour des Comptes épingle la négligence de la Région wallonne qui, depuis 2004, a omis de soumettre ses comptes ! Une négligence qui concerne également le Gouvernement de la Communauté française.

Ce à quoi, le Ministre du Budget André Antoine (cdH) répond qu'il n'y a là pas de quoi s'alarmer puisque finalement le Parlement opère lui-même un contrôle...

*« Je réponds à M. Antoine : mais de qui se moque-t-il ? La Cour des Comptes a été spécifiquement créée pour éplucher tous les chiffres, toutes les pièces, tous les marchés publics... et en tenir informé le Parlement. C'est le serpent qui se mord la queue, car si le Gouvernement ne donne pas les informations nécessaires à la Cour des Comptes, il empêche de facto le Parlement d'exercer son rôle de contrôle politique, mais aussi de contrôle quant à la légalité et la régularité des dépenses du Gouvernement. La justification de M. Antoine ne tient pas la route un seul instant ! », souligne **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française.*

C'est d'autant plus inquiétant qu'au moment où la situation financière de la Communauté française est dramatique, on ne soit pas à même d'analyser les gaspillages engendrés sous la précédente législature qui bénéficiait d'un large refinancement.



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be